

PROJET DE TERRITOIRE DU PETR DU PAYS TOLOSAN

Actualisation 2020-2026

Synthèse des ateliers participatifs

Novembre 2020



en partenariat avec



SOMMAIRE

INTRODUCTION

4

NOTICE DE LECTURE

5

AXE 1 • Améliorer et préserver la qualité de vie

7

Équipements et services

Centres-bourgs

Culture

Ressources naturelles

Maîtrise de l'énergie

Santé

AXE 2 • Soutenir une économie responsable, plurielle et diversifiée

23

Économie

Économie Sociale et Solidaire

Agriculture

Tourisme

AXE 3 • Faire circuler les hommes, les données et les flux

39

Mobilité

Mettre les acteurs en réseau

INTRODUCTION

Objectifs de la démarche

1. Co-construire le projet de territoire 2020-2026 avec les élus, par le biais d'une démarche participative, en vue du développement économique, écologique, culturel et social du territoire.
2. Prendre en compte les enjeux existants et les soutenir ; définir les nouveaux défis à relever sur le territoire à l'horizon 2026 :
 - identifier et partager les besoins et attentes des élus ;
 - définir collectivement les objectifs stratégiques et opérationnels ;
 - mettre en relation les élus autour d'un projet partagé.
3. Prendre en compte, dans le projet de territoire, ces enjeux, la future programmation LEADER et des différentes politiques contractuelles.

Méthodologie

- Partenariat avec le Conseil départemental de la Haute-Garonne, qui a assuré l'animation de la démarche participative en vue de l'actualisation du Projet de territoire, *via* son agence technique Haute-Garonne Ingénierie.
- Synthèse des ateliers participatifs, ayant portés sur les trois axes du projet de territoire :

AXE 1 : Améliorer et préserver la qualité de vie [19 octobre 2020]

AXE 2 : Soutenir une économie responsable, plurielle et diversifiée [12 octobre 2020]

AXE 3 : Faire circuler les hommes, les données et les flux [23 octobre 2020]



> Lac de la Balerie à Verfeil

NOTICE DE LECTURE

La présente notice vient accompagner le lecteur dans la prise en main du document.
Bonne lecture !

Lecture de la synthèse

Ce document fait la **synthèse des contributions des élus**, recueillies lors des ateliers participatifs qui se sont tenus sur le territoire durant le courant le mois d'octobre 2020. Il ne s'agit pas du projet de territoire définitif mais d'une retranscription synthétique de la participation des élus.

Le document est structuré autour des **3 axes du projet de territoire du Pays Tolosan**. Chaque axe est abordé en lien avec différents thèmes, pour lesquels sont mis en lumière, de façon synthétique, **les défis à relever sur le territoire et les moyens d'action proposés par les élus pour relever ces défis**.

Les axes du projet de territoire

➤ **AMÉLIORER ET PRÉSERVER LA QUALITÉ DE VIE**

En lien avec les thèmes

 Culture

Les défis proposés par les élus participants aux ateliers

 **Valoriser le patrimoine culturel**

Les moyens d'action qui en découlent

- Organiser des rencontres culturelles à l'échelle du PETR
- Mettre en place des concours d'oeuvres d'art

AXE

1



AMÉLIORER ET PRÉSERVER
LA QUALITÉ DE VIE

Équipements et services



Maintenir et renforcer le tissu associatif

- Maintenir le réseau associatif, très important sur le territoire mais menacé par la baisse du bénévolat :
 - soutenir les actions des associations « pivot » (foyers ruraux, clubs sportifs, comités des fêtes, etc.) ;
 - valoriser le milieu associatif (médaille du village, prise de paroles des élus lors de manifestations, etc.) ;
 - répartir les subventions à des associations diverses, selon les communes ;
- Organiser des manifestations culturelles ou sportives associant divers acteurs : associations, écoles, artistes locaux, etc.
- Trouver / mettre à disposition des locaux propices à divers usages (pour les communes de plus de 3 000 habitants, des salles couvertes seraient un vrai plus).



Développer des équipements et services dans nos cœurs de villages

- Implanter stratégiquement les nouveaux équipements, par exemple :
 - des aménagements spécifiques pour les seniors en centre-bourg ;
 - des écoles situées en centre-bourg, incitant les parents d'élèves à consommer en centre-bourg.
- Aménager des parkings à usages multiples (commerces, loisirs, etc.), facilitant l'accès aux centres-bourgs.



Renforcer l'offre médicale

- Réaliser une étude et impulser la création d'une maison de santé sur le territoire.
- Aider à l'installation de professionnels de santé, en lien avec l'Agence Régionale de Santé :
 - rechercher des locaux adaptés ;
 - rechercher de professionnels et les encourager à s'installer sur le territoire.



Corréler accueil de population et création d'équipements, pour éviter l'effet « ville-dortoir »

- Développer les équipements collectifs, en accompagnement de l'augmentation de la population : lieux de détente, équipements sportifs, aires de jeux pour enfants, etc.
- Développer les espaces de coworking et tiers-lieux, pour créer des échanges entre les habitants et de l'activité sur le territoire.

En quelques mots :

Aborder la qualité de vie en lien avec la question des équipements et services a permis aux élus de réfléchir ensemble aux actions prioritaires à maintenir / développer sur le territoire. Les participants ont mentionné l'importance de consolider le tissu associatif, de soutenir la création d'équipements et services dans les centres-bourgs, de renforcer l'offre médicale par la création d'un maison de santé notamment, et de créer de nouveaux équipements en lien avec l'augmentation de population.

> Équipements sportifs, Bondigoux



Centres bourgs



Développer un urbanisme de qualité

- Mobiliser et coordonner les subventions pour la réhabilitation des centres-bourgs.
- Requalifier l'urbanisme et l'architecture des centres-bourgs (mairie, commerces, circulation) :
 - solliciter l'appui du CAUE et de Haute-Garonne Ingénierie / ATD ;
 - élaborer une Charte architecturale et paysagère.
- Concilier et promouvoir une densité « raisonnée » :
 - solliciter des collectifs urbanistiques concertés à l'échelle du PETR (voirie, utilisation de l'eau, développement de l'habitat de qualité, etc.) ;
 - inciter les maires à négocier les cahiers des charges avec les promoteurs ;
 - favoriser l'habitat de qualité pour attirer de nouveaux habitants et les inciter à s'implanter durablement sur le territoire : éco-quartier, matériaux de qualité, etc.



Développer des logements accessibles et mixtes en centre-bourg

- Réduire le logement vacant : recenser les subventions existantes, communiquer auprès des particuliers.
- Aider à la rénovation de l'ancien, et des bâtiments abandonnés : les inventorier, recenser les subventions existantes, communiquer auprès des particuliers.
- Créer des logements pour les personnes âgées dans les centres-bourgs.
- Lutter contre l'habitat indigne.
- Être plus attentif à la densité et à l'effet BIMBY (construire dans son jardin / division parcellaire).
- Créer des espaces verts autour des nouvelles constructions (droit de préemption, cahier des charges négociés avec les promoteurs) ; maintenir les espaces verts existants dans les centres-bourgs.



Développer des commerces et services, pour des centres-bourgs vivants

- Maintenir / créer des services nécessaires aux habitants d'aujourd'hui et de demain, et qui sont fréquentés en journée dans le centre-bourg (centres médicaux, pharmacie, etc.).
- Répondre aux demandes des retraités : commerces de proximité, santé etc.
- Développer la télémédecine pour les premiers rendez-vous, créer des locaux adaptés.



Développer des lieux de vie (cafés, restaurants, cinémas, etc.)

- Mener une étude évaluant les possibilités d'ouverture de différents lieux de vie et de rassemblement conviviaux en centre-bourg (privatifs, associatifs ou communaux) : cafés, restaurants, etc.
- Aider les porteurs de projets déjà identifiés (aide technique et financière).
- Mener une étude évaluant les possibilités d'ouverture de cinémas mutualisés :
 - trouver des communes qui en ont la volonté ;
 - identifier un porteur de projet (commune, association) ;
 - rechercher un local adapté ;
 - rechercher des financements mobilisables.
- S'appuyer sur des dispositifs connus pour développer de l'activité en centre-bourg (exemple : SOS Villages du journal de 13h de Jean-Pierre Pernaut).

> Centre-bourg de Daux





Animer les espaces publics par des manifestations, en mobilisant les associations, les municipalités

- Soutenir les associations dans l'organisation d'événements sur l'espace public.
- Aménager des lieux de rencontre dans l'espace public :
 - des lieux adaptés à des manifestations diverses ;
 - équipés des réseaux et matériels permettant d'accueillir tous types d'événements.
- Solliciter l'appui de Haute-Garonne Ingénierie / ATD et du CAUE pour l'étude de ces aménagements.
- Organiser des événements pour recréer du lien social, avec des retombées économiques positives pour les producteurs et commerces locaux :
 - proposer des dégustations de produits locaux, autour des marchés (1 à 2 fois / mois) ;
 - remettre au goût du jour les fêtes de quartiers, les fêtes des vendanges, les foires ;
 - organiser des expositions d'artistes locaux ;
 - créer des événements itinérants : une « fête Tolosane » valorisant les "trésors" de chaque communauté de communes, une ronde de Pays culturelle ou associative, etc.

> Halle du centre-bourg de Launac





Repenser la circulation et le stationnement pour inciter à fréquenter les centres-bourgs

- Rendre les centres-bourgs accessibles à tous, concilier les aménagements piétons et la circulation :
 - donner la priorité aux piétons et cyclistes en centre-ville ;
 - aménager des aires de stationnement, des places-minute, des zones bleues.
- Développer les circulations douces :
 - aménager des voies vertes entre certaines zones clés (écoles, collèges, lycées, salles des fêtes, etc., par exemple Villaudric-Fronton), et jusqu'aux centres-bourgs ;
 - faire un Plan Vélo ;
 - ré-aménager l'espace public : trottoir, pistes cyclables, accès salles des fêtes, etc.

En quelques mots :

La question des centres-bourgs est transversale : elle regroupe des enjeux variés liés au cadre de vie, aux mobilités, aux commerces notamment. Pour les élus, des centres-bourgs « vivants » passent ainsi par un urbanisme de qualité, des logements mixtes et accessibles à tous, des lieux de vie et de convivialité, des commerces et services. Ils s'accompagnent de circulations « apaisées » permettant de profiter de centres villes sûrs et agréables à parcourir à pied ou en vélo. Enfin, pour les participants aux ateliers, l'espace public se veut animé, avec des événements créateurs de lien social, et qui offrirait des retombées positives aux commerçants locaux.

> Centre-bourg de Grenade





Culture



Impulser de nouvelles manifestations

- Participer aux Journées du patrimoine.
- Valoriser les manifestations existantes (31 notes d'été, Fête de la musique, Jazz sur son 31, concerts à l'église, fête médiévale, etc.).
- Lancer de nouvelles manifestations et animations culturelles en s'inspirant de celles qui fonctionnent sur le territoire (la Nuit du polar de Fronton, etc.), par exemple :
 - un troc de plantes ;
 - un marché gourmand (producteurs, food-truck, etc.) ;
 - une bourse aux vinyles ;
 - des expositions d'artistes locaux.
- Mettre en place des lieux de rencontre éphémères : un café éphémère ; une grainothèque, etc.
- Impulser des actions d'appropriation du territoire (chantier participatif de plantation d'arbres par exemple).



Soutenir et renforcer le milieu associatif

- Soutenir les associations existantes.
- Aider à la création de nouvelles associations.
- Mettre en réseau les associations pour favoriser la cohésion.



Promouvoir la culture contre l'exclusion sociale

- Faciliter l'accès à la culture, envisager la gratuité d'un maximum de services et événements culturels.
- Créer des événements sur des thèmes de société (exemple des soirées cinématographiques à Saint-Geniès-Bellevue).
- Organiser des opérations itinérantes : conférences par exemple.
- Mettre en lien les écoles et le monde associatif.
- Contrôler les associations (sectarisme).



Développer les médiathèques, leur champ d'action, et les mettre en réseau

- Mettre en réseau les médiathèques.
- Organiser des manifestations culturelles en lien avec les médiathèques.



Coordonner les actions à l'échelle du PETR

- Engager un directeur (1 équivalent temps plein) en charge de la culture.
- Identifier l'offre culturelle à l'échelle du PETR pour la valoriser dans son ensemble.
- Développer des outils de communication : un annuaire des artistes ; un calendrier culturel de culture vivante, etc.
- S'appuyer sur les fonds européens LEADER pour financer des activités artistiques et culturelles.

En quelques mots :

Les participants aux ateliers ont fait mention des atouts culturels du territoire à maintenir : l'important tissu associatif et le réseau de médiathèques en particulier. Ils partagent la volonté de mettre en place de nouveaux événements : manifestations et animations diverses, valorisant les richesses du territoire (patrimoine, produits locaux, etc.).

Enfin, la coordination des actions culturelles au niveau du PETR est pour eux un défi à relever : par la mise en place d'un agenda culturel commun par exemple, ou par l'harmonisation des outils de communication.

> Galerie DEKAPE, maison d'artistes à Grenade



Ressources naturelles



Faire de l'environnement le fil conducteur de nos actions

- Envisager l'aménagement du territoire par le prisme de l'environnement.
- Mettre en place des actions de sensibilisation à destination des scolaires et du grand public :
 - inciter aux petits actes éco-responsables : compostage, recyclage, etc. ;
 - prendre exemple sur les ateliers-action *DépolluThil*, mis en place à Thil : demi-journée citoyenne organisée avec l'école, activités (ramassage de déchets, etc.) et défis (objet trouvé le plus insolite, etc.) ;
 - prendre exemple sur le modèle des Travaux d'Intérêt Communal : journée citoyenne avec les habitants, sous la forme de chantiers participatifs (nettoyage des fossés, petits travaux, etc.).
- Inscrire nos événements dans le cadre des démarches nationales (journée de l'environnement, etc.) pour profiter de la médiatisation de ces événements, des outils proposés etc.
- Mutualiser les équipements utiles à plusieurs communes : broyeur pour les déchets verts par exemple.
- Généraliser la redevance incitative.



Protéger la biodiversité et les paysages

- Établir une Charte architecturale et paysagère avec l'aide du CAUE.
- Intégrer le paysage dans les documents d'urbanisme : travailler sur les champs visuels, points de vue, points noirs paysagers.
- Mettre en place des Espaces Naturels Sensibles (ENS) en s'appuyant sur la politique départementale ENS ; inciter au classement d'espaces privés.
- Améliorer le maillage écologique du territoire, notamment par la restauration du bocage (intérêts paysager, pour la biodiversité, pour la lutte contre les risques inondation, glissement de terrain et érosion) : accompagner et coordonner des actions bénévoles de plantation de haies bocagères, avec l'aide du Conseil départemental de la Haute-Garonne (financement des plans) et de l'association Arbres et Paysages d'Autant (aide à la plantation).



Valoriser le patrimoine bâti

- Organiser des visites thématiques ou des circuits de découverte du patrimoine bâti.
- Aider à la rénovation du bâti : trouver des financements, des aides aux particuliers.



Agir pour une alimentation de qualité

- Finaliser le Plan Alimentaire Territorial du PETR (favorable à la protection des sols, de l'eau, des paysages, de la santé des habitants et des agriculteurs).
- Mettre en réseau les acteurs de l'alimentaire, du producteur au distributeur, pour le développement de filières complètes sur le territoire.
- S'appuyer sur les dispositifs existants de collecte de produits locaux et d'approvisionnement local (dispositifs portés par le Conseil départemental de la Haute-Garonne et la Chambre d'Agriculture de la Haute-Garonne).
- Inciter les communes à se positionner pour la mise en place d'une cuisine centrale ou d'une centrale d'achats de produits locaux avec livraison des cuisines et cantines locales.



Développer les nouvelles filières énergétiques

- Évaluer les possibilités de développement de filières énergétiques (bois, granulés, méthanisation, etc.), puis faire un plan d'action.

En quelques mots :

En matière d'environnement et de gestion des ressources naturelles, les élus ont exprimé leur volonté d'agir pour préserver la biodiversité, le paysage et le patrimoine, tant naturel que bâti ; pour développer les mobilités douces et les énergies vertes ; et en faveur d'une agriculture de qualité. La mise en place d'actions de sensibilisation a été évoquée à de multiples reprises comme l'un des principaux moyens d'action pour relever ces défis divers. Plus largement, ressort la volonté d'intégrer une réflexion environnementale dans l'aménagement du territoire.

> Forêt de Buzet



Maîtrise de l'énergie



Développer de nouvelles filières énergétiques

- Inventorier et exploiter le potentiel énergétique du territoire.
- Tendre vers l'autoconsommation collective : consommer en priorité l'énergie produite par et pour le territoire.
- Évaluer les possibilités de développement des filières nouvelles : hydroélectricité (Tarn), bois (forêts privées), granulés, méthanisation, etc.
- Impulser une dynamique collective, une puissance politique, pour le développement de nouvelles filières, en promouvant le double intérêt de cette initiative, à la fois écologique et économique.



Optimiser la gestion des ressources naturelles et des espaces verts

- Mettre en place une meilleure gestion des espaces verts, notamment par la formation des agents municipaux.
- Travailler à l'optimisation de la ressource en eau : gestion des fuites d'eau, création d'un bassin d'eau ?
- Entretien / réhabiliter les lacs et rivières.
- Installer des compteurs agricoles.
- Mieux utiliser la forêt :
 - entretenir les forêts face au risque incendie ;
 - développer les chemins forestiers ;
 - engager des actions de sensibilisation ;
 - structurer la filière bois.



Améliorer la consommation d'énergie des bâtiments

- Étudier les réseaux de chaleur dans les bâtiments communaux.
- Développer le photovoltaïque (en tant que partenaire, plutôt que de subir la revente au profit du gestionnaire) :
 - conventionner pour le développement des toitures photovoltaïques sur les bâtiments communaux, des ZA, des industries et commerces ;
 - réfléchir à la problématique des zones ABF (contraintes pour l'installation de panneaux photovoltaïques).
- Créer des parkings verts perméables (associés à des brebis).
- Accompagner les particuliers à la rénovation énergétique de leur résidence.



Exemplarité des collectivités : porter de nouvelles initiatives

- Les collectivités doivent montrer l'exemple : travailler sur les questions des réseaux de chaleur, de gestion de l'eau, de récupération des eaux de pluies, d'entretien des fossés, etc.
- Développer le covoiturage, les transports en commun, les voies douces.
- Travailler sur la réduction des gaz à effet de serre, sur l'éclairage public.
- Réhabiliter / rénover les bâtiments publics.
- Développer la nature en ville.



Communiquer auprès du grand public et des collectivités sur la maîtrise de l'énergie

- Poursuivre les actions déjà engagées : accompagnement et conseils, balades thermiques, etc. *via* l'Espace Info Énergie (Conseil départemental de la Haute-Garonne) pour les particuliers et le Conseiller en Énergie Partagé (PETR) pour les collectivités du Pays Tolosan.
- Fusionner les permanences énergies.
- Engager de nouvelles actions de sensibilisation.

En quelques mots :

La maîtrise de l'énergie passe, selon les élus, par le développement de nouvelles filières énergétiques (énergies vertes), mais également par la maîtrise de la consommation d'énergie et par une meilleure gestion des ressources naturelles. Les élus participants aux ateliers ont ainsi proposé de travailler, à l'échelle du PETR du Pays Tolosan, sur les questions de la consommation d'énergie des bâtiments, de la gestion des ressources naturelles (eau, forêt, espaces verts, etc.), ce autant en montrant l'exemple au niveau des collectivités, par de nouvelles initiatives, qu'en encourageant et en sensibilisant les particuliers.

 Santé



Lutter contre la désertification médicale

- Développer / maintenir une offre suffisante et homogène en professionnels médicaux sur le territoire :
 - rendre le territoire attractif pour les professionnels de santé (cadre de vie, loisirs, etc.) ;
 - déployer des aides à l’installation.
- Développer les maisons de santé pour attirer les professionnels et leur permettre de travailler collectivement (mutualisation des équipements, des secrétariats, remplacements).
- Mettre en place un espace info santé.
- Créer des permanences santé dans les communes rurales : cabinet pouvant accueillir différents types de praticiens avec des permanences par ½ journées (attention aux problématiques de contrats, responsabilités ?).
- Développer la télémédecine : créer un lieu adapté et une plateforme sécurisée pour un diagnostic médical.
- Développer le soin à domicile : médecins, infirmier-e-s, aides ménagères, aides à domicile en milieu rural (ADMR).

> Clinique de Bondigoux



Alimentation saine : qualité comme quantité

- Favoriser les circuits courts :
 - répertorier l’offre à disposition sur le territoire ;
 - organiser le réseau de distribution.



Développer un réseau de voies vertes (cycle, piéton)

- Aménager des lieux incitant à la pratique des sports (parcours santé, pistes cyclables, etc.).
- Sensibiliser aux circulations douces, qui sont un bon moyen de préserver la santé (prévention, rééducation, soins), mais aussi de réduire les pollutions.
- Aménager et compléter un réseau de pistes cyclables sécurisé, afin notamment que les enfants et adolescents puissent l'utiliser en toute sécurité.

En quelques mots :

Évoquer la santé soulève, pour les élus, la question de la désertification médicale. Cette problématique est largement soulignée lors des ateliers, et des pistes sont proposées pour y répondre.

En lien avec la thématique de la santé et du cadre de vie, deux objectifs ont également été mentionnés : celui de favoriser et de promouvoir une alimentation saine et locale, et celui de créer des espaces dédiés à la pratique des sports d'extérieur et des voies vertes, avec un maillage sécurisé irriguant le territoire.

> *Parcours sportif de la forêt de Buzet*



Territoire attractif, le Pays Tolosan connaît une croissance démographique importante, notamment lié à sa proximité avec la métropole toulousaine. Dans ce contexte, pour les élus ayant participé aux ateliers, il faut porter une attention renouvelée à la préservation et à l'amélioration de la qualité de vie sur le territoire. Cela passe par la protection de l'environnement (biodiversité, paysage, développement des mobilités douces, etc.), par la maîtrise de l'énergie (développement des énergies vertes, réduction de la consommation des bâtiments, meilleure gestion des ressources naturelles), mais également par le développement de l'offre culturelle et le maintien du tissu associatif. L'offre en équipements et services veut être améliorée, notamment concernant les services médicaux (lutter contre la désertification médicale). La question de la revitalisation des centres-bourgs est également centrale, pour éviter l'effet « ville-dortoir » et conserver des villages vivants, actifs et conviviaux.

> Vue sur le Tarn à Villemur-sur-Tarn



AXE

2

↳ SOUTENIR UNE ÉCONOMIE
RESPONSABLE, PLURIELLE, DIVERSIFIÉE

Économie



Définir une politique de développement économique à l'échelle du Pays Tolosan

- Réaliser un schéma de développement économique afin de dialoguer entre communautés de communes.



Créer de l'emploi en zones d'activités (ZA)

- Recenser les disponibilités des ZA.
- Créer des ZA exemplaires, attractives et qui se démarquent des autres territoires :
 - une ZA de référence par communauté de communes ;
 - des ZA « thématiques », complémentaires ;
 - des ZA facilement accessibles (infrastructures routières, ferroviaires, mobilités douces) ;
 - réaliser une charte de qualité d'aménagement des ZA, une charte paysagère et architecturale ;
 - faire des ZA des zones exemplaires dans les énergies renouvelables ;
 - promouvoir les ZA.
- Délocaliser certaines activités toulousaines au sein du PETR (favoriser le desserrement économique).
- Envisager de nouvelles possibilités de lieux pour l'accueil de grosses entreprises sur le territoire.
- Améliorer l'offre d'hébergements pour les travailleurs du territoire (Eurocentre, Villemur-sur-Tarn).

> Zone d'activités Les Chanterelles à Bessières





Créer des emplois locaux et des services dédiés aux entreprises

- Recenser les besoins à l'échelle du PETR : quels commerces manquent, lesquels seraient les plus adaptés ?
- Mettre en place une démarche active d'aide à l'installation d'entreprises, coordonner les initiatives existantes.
- Prévoir des aménagements utiles plusieurs entreprises (parking commun par exemple) : mutualiser les services et équipements aux entreprises, existants ou à créer.
- Recenser les ressources locales pouvant être valorisées pour créer de l'emploi sur le territoire (exemple de l'huile de tournesol valorisée sur place -> Nouilles du Pays Tolosan).
- Mettre en réseau les entreprises, en vue de réaliser l'ensemble du cycle sur le territoire : production – transformation – distribution.
- Développer de nouveaux débouchés pour les produits locaux : boutiques de producteurs, épiceries ambulantes, livraisons de pain, de lait, etc.



Valoriser les ressources locales pour de nouvelles activités économiques

- Mettre en avant la transition écologique, engendrant la création d'emplois locaux : filière bois, photovoltaïque, hydroélectricité (Tarn), circuits courts, zones artisanales, etc.



Favoriser de développement de tiers-lieux et d'espaces de coworking

- Diagnostic : recenser les besoins et l'offre existante.
- Créer une dynamique collective pour une offre cohérente à l'échelle du PETR, mailler le territoire : mutualiser les tiers-lieux à l'échelle des communautés de communes.
- Réfléchir à la création d'une application informatique ou mobile à l'échelle du Pays : accès aux salles existantes, réservation en ligne, abonnement au service, etc.
- Créer des locaux adaptés à plusieurs usages :
 - accompagnés de services également ouverts à la population, utiles en milieu rural ;
 - pouvant être utilisés par les entreprises et par les associations le soir.
- Encourager les pépinières d'entreprises : logique d'hébergement d'entreprises.



Conforter une dynamique commerciale en centres-bourgs

- Favoriser l'implantation de commerces ciblés dans les centres-bourgs :
 - définir une stratégie politique foncière ;
 - utiliser les moyens à disposition : aides à l'installation, taxes, partenariats, recherche de locaux à réhabiliter, recherche de commerçants intéressés, location de locaux publics à faibles coûts, etc.
 - proposer des terrains ou des locaux accessibles (levier financier) pour l'implantation de nouvelles entreprises ou commerces ;
 - dans les PLU, mettre en place des règles empêchant le changement de destination des locaux commerciaux (pour éviter qu'ils deviennent des logements ou des services tels que des assurances, agences immobilières, etc., déjà nombreux) ;
 - recruter un animateur centre-bourg ;
 - aider les associations de commerçants par la mise à disposition de locaux, par la réalisation d'un site internet de revente par exemple, ou par des aides financières (subventions).
- Chercher la complémentarité, et non la concurrence, entre les commerces de centre-bourg et de périphérie :
 - créer des partenariats (pour des courses faites en grandes surfaces, offrir un bon d'achat pour un commerce du bourg par exemple) ;
 - « thématiser » les commerces en ZA différemment des commerces du bourg.
- Re-penser l'accès aux commerces en centre-bourg : aires de stationnements, centre-bourg interdit aux poids-lourds aux heures de pointe, etc.



Inciter les habitants à favoriser les commerces du territoire

- Aménager / ré-aménager des zones de chalandise plus attractives.
- Initier des événements festifs et commerciaux pour inciter les habitants à consommer sur le territoire :
 - lancer de nouvelles initiatives, une semaine commerciale par exemple ;
 - s'appuyer sur des exemples d'actions qui fonctionnent (café communal à Labastide par exemple) ;
 - organiser ces démarches en priorité dans les centres-bourgs.



Développer la formation professionnelle

- Augmenter les permanences des Missions Locales pour les personnes en recherche d'emploi / de stage.
- Soutenir la demande de création d'un nouveau lycée professionnel : pour accroître les possibilités, pour les jeunes, de trouver du travail ou de créer leur activité tout en restant vivre sur le territoire (beaucoup d'artisans ne trouvent pas d'apprenti ou stagiaire : il faut mettre en adéquation la formation et les filières porteuses).

En quelques mots :

En abordant le thème de l'économie du territoire, les élus ont évoqué les questions des zones d'activités (renforcer leur attractivité, leur accessibilité, etc.), ainsi que de la création d'emplois localement (aide à l'installation d'entreprises, aménagements mutualisés, mise en réseau d'entreprises pour le développement de filières complètes à partir des ressources locales, etc.).

La revitalisation des centres-bourgs a également trouvé une place forte dans ces débats économiques.

Enfin, encourager au développement de nouveaux modes de travail est l'un des principaux défis à relever pour l'avenir et, *a fortiori* dans le contexte actuel : la création d'espaces de coworking et de tiers-lieux sur le territoire a été maintes fois citée comme un moyen d'action.

> *Formation professionnelle : lycée agricole de Ondes*



Économie Sociale et Solidaire



Soutenir la distribution des produits locaux

- Créer des marchés de producteurs locaux dans différents villages.
- Mettre en avant les AMAP du Territoire.
- Créer un réseau de producteurs locaux, d'artisans.
- Soutenir les démarches test (exemple de maraîchage bio).
- Inciter à l'embauche de personnes en réinsertion dans le secteur agricole.

> Bourse aux plantes, Bonrepos-Riquet





Soutenir les initiatives des entreprises

- Mettre en réseau les entreprises :
 - recenser les entreprises à l'échelle des communautés de communes et favoriser leur mise en réseau à l'échelle du Pays ;
 - favoriser l'économie circulaire (les déchets des uns sont les matières premières des autres) ;
 - mettre en commun les moyens annexes à l'activité principale (logistique, administrative, gestion des déchets, etc.)
- Animer, rassembler, mettre en réseau : développer des tiers-lieux, des espaces de coworking.
- Créer un annuaire des entreprises du territoire.
- Développer les énergies renouvelables à l'échelle des ZA (réseau chaleur en commun par exemple).



Soutenir les projets d'entraide citoyenne

- Développer une ressourcerie : mise à disposition de matériel, partage des savoir-faire, give box, etc.
- Mettre en place des circuits de redistribution (alimentaire et autre) :
 - organiser la récolte des invendus auprès des supermarchés / entreprises pour les familles dans le besoin ;
 - se mettre en lien avec les Restos du Cœur ;
 - mettre en place une épicerie sociale, une friperie.
- Développer les jardins partagés.
- Soutenir la mutualisation des moyens techniques et humains pour les associations.



> Boîte à livre de Mirepoix-sur-Tarn

En quelques mots :

L'économie sociale et solidaire est abordée par les participants *via* trois thématiques : l'agriculture (soutien aux petits producteurs du territoire, démarches test, etc.) ; les entreprises (mutualisation de services aux entreprises, développement des énergies renouvelables en ZA, etc.) ; et l'entraide citoyenne (création d'une ressourcerie, jardins partagés, etc.).

Agriculture

Établir des circuits de distribution pour les produits locaux

- Mettre en place des points d’approvisionnement « direct producteurs » pour les habitants :
 - développer un réseau de magasins du PETR (un point de vente par communauté de communes) : magasins coopératifs, AMAP, boutiques éphémères, etc. ;
 - et / ou développer un réseau de livraison : tournées de distribution de lait, de légumes, etc. ;
 - implanter des casiers de dépôt de légumes, des distributeurs de lait, etc.
- Lancer de nouveaux événements en liens avec les producteurs locaux :
 - marchés de producteurs, marchés thématiques ;
 - table gourmande liée au marché ;
 - guinguette, dégustation de produits locaux, vins notamment.
- Communiquer avec les points de vente / supermarchés pour inciter à la distribution des produits locaux.
- Projet de création d’un moulin.

> Vignoble de Bellevue la Forêt, Fronton



> Distributeur de pain, La Magdelaine-sur-Tarn





Créer un guide des producteurs locaux

- Recenser les producteurs locaux.
- Créer un guide (papier et dématérialisé *via* le site du Pays Tolosan), ainsi qu'une application mobile.
- Mener des actions de communication et de pédagogie pour faire connaître les activités des producteurs, leurs métiers, leurs produits.



Changer les habitudes d'achat alimentaire, sensibiliser à la consommation locale et de qualité

- Créer une charte de l'alimentation « saine » / « raisonnée », pour les producteurs et les consommateurs.
- Créer un label de qualité pour les productions locales.
- Communiquer sur les initiatives locales (retours d'expériences) afin d'inciter à la production raisonnée.
- Sensibiliser les habitants pour changer les comportements de consommation (cours de cuisine *via* les Centres Communaux d'Action Sociale par exemple).
- Mener des actions pédagogiques auprès des enfants : cours de cuisine, visite de marchés, etc.
- Mettre en place un jardin partagé pour transmettre le savoir (à l'exemple des actions de sensibilisation à la permaculture en cours de test à Buzet).

> Paysage agricole, Drudas





Encourager une agriculture de proximité et responsable de l'environnement

- Faciliter l'implantation des jeunes agriculteurs.
- Mettre des terres agricoles à disposition de nouveaux producteurs, en agriculture bio ou raisonnée, avec un local de vente directe.
- Accompagner les conversions et les initiatives locales pour une agriculture raisonnée.
- Aider les producteurs à transformer leurs produits.



Tendre vers l'autonomie alimentaire à l'échelle du Pays

- Recenser les productions locales : connaître l'offre alimentaire du territoire.
- Raisonner en nombre de kilomètres pour définir la notion de « local ».
- Relancer la filière lait (étude).
- Profiter de la proximité de la métropole toulousaine pour développer un marché, et de l'importation (exemple de la Ferme des violettes de L'Union).
- Développer la communication.



Mettre en place une cuisine centrale avec les produits locaux

- Aider les producteurs à développer un partenariat durable avec les cantines scolaires du territoire.
- Développer la filière de maraîchage local pour alimenter les cantines du territoire.
- Créer un lieu de transformation pour les productions locales, pour alimenter les communes en « prêt à cuisiner ».
- Développer le label « Bleu Blanc Cœur », cantines « Bleu Blanc Cœur ».
- Travailler sur la commande publique pour du local et sain.

En quelques mots :

La thématique de l'agriculture a amené de riches échanges lors des ateliers. L'idée forte qui en est ressortie est celle de la valorisation des productions locales, avec le développement de filières complètes au sein du territoire du Pays Tolosan (production, transformation, distribution).

Une cantine centrale, ou une centrale d'achat avec livraison des cantines du territoire, est souhaitée par la majorité des participants. Les élus se sont également accordés sur le fait de promouvoir et d'encourager une agriculture raisonnée, durable, et de tendre à long terme vers l'autonomie alimentaire du territoire.

> *Paysage agricole, Brignemont*





Recenser et cartographier les « trésors » du territoire

- Recenser les « trésors » du territoire : richesses patrimoniales, hébergements, activités.
- Compléter / mettre à jour l'offre touristique, actualiser la carte touristique existante.
- Identifier les espèces emblématiques pour proposer des « routes » touristiques, des circuits thématiques (à pieds, en vélo, en voiture), par exemple :
 - circuit « nature » autour de la faune et de la flore ;
 - circuit découverte des produits locaux (ail, vignobles, etc.), avec des étapes de visites d'exploitation, des dégustation, des points culture et histoire ;
 - circuit loisirs, par exemple autour de la pêche à la carpe dans le Tarn.



Forger et promouvoir l'identité du Pays Tolosan afin de développer une offre de Pays

- Forger l'identité du Pays Tolosan pour créer du lien social entre néo-ruraux et habitants plus anciens, et pour développer une identité touristique marquée.
- Pour cerner cette identité forte, valoriser l'histoire rurale du territoire et de ses villages, le petit patrimoine, les vignobles, les productions locales emblématiques, etc.

> *Vignoble, Villematier*





Structurer les points touristiques phares du territoire

- Réhabiliter le petit patrimoine (sensibilisation, recherche d'associations, de subventions).
- Rendre visible / valoriser ce patrimoine : envisager les abords, les points noirs paysagers éventuels, etc.
- Poursuivre la mise en valeur des sites emblématiques, à l'exemple de Bonrepos-Riquet.
- Rendre le Tarn navigable et développer le tourisme vert au fil du Tarn (développer une offre nautique, mettre en réseaux les acteurs, etc.).
- Développer le réseau de voies vertes.
- Faire connaître les producteurs locaux faisant de la vente directe.

> Séchoir à briques de Bouloc, datant de 1842, qui a fait l'objet de travaux de restauration



Étoffer l'offre d'hébergements touristiques

- Créer et diversifier les hébergements touristiques (chambres d'hôtes, gîtes, hôtels, etc.) en lien avec les principaux attraits du territoire :
 - les sites touristiques majeurs ;
 - au fil du Tarn ;
 - en lien avec les circuits touristiques : vignobles, ail, etc.
- Recenser les bâtiments pouvant être réhabilités pour des projets de gîtes (anciennes fermes, etc.).
- Mettre en réseau les hébergeurs touristiques et les entreprises, pour développer le tourisme d'affaire (les entreprises pourraient en fournir la liste des hébergements à leurs consultants).



Impulser / soutenir des démarches innovantes

- Organiser des rencontres culturelles et sportives, des expositions, des manifestations, etc.
- Soutenir des initiatives touristiques innovantes (exemple de l'exploitant de montgolfières, à l'initiative de la Communauté de communes de Val'Aïgo).



Développer le rôle des Offices de Tourisme (OT)

- Implanter des OT dans toutes les communautés de communes : Coteaux de Bellevue (inciter, chercher des financements).
- Mettre en réseau les OT : les inciter à travailler ensemble, pour présenter les richesses du territoire en réciprocité.



Créer un service tourisme au sein du PETR

- Créer un service info touristique du PETR.
- Promouvoir le tourisme à l'échelle des communautés de communes et du Pays Tolosan.



Faire connaître le Pays Tolosan à différents publics

- Développer des actions de découverte / pédagogie auprès des enfants (partenariat avec les écoles, par exemple sous forme de quizz, de balades, etc.).
- Organiser des journées découvertes à destination des élus, afin que tous aient connaissance des richesses du territoire dans son ensemble.
- Améliorer la communication touristique destinée aux touristes comme aux habitants :
 - distribuer l'information touristique aux nouveaux arrivants (notamment la carte touristique) ;
 - améliorer la diffusion de l'information *via* de nouveaux canaux de diffusion (panneaux d'information, documentation disponible dans les commerces, distribuée aux associations sportives et de loisirs, etc.) ;
 - développer des moyens de communication innovants : application mobile (CAP Tolosan mais aussi par exemple Panneau Pocket), réseaux sociaux, etc. ;
 - créer un agenda culturel commun regroupant les manifestations phares de chaque territoire.

En quelques mots :

Les élus voient plusieurs grands défis en matière de tourisme. Tout d'abord, celui de cerner l'offre et l'identité touristique du territoire : recenser et cartographier les points d'attrait ; valoriser ce patrimoine à la fois naturel, culturel, historique et agricole, pour forger et promouvoir une identité propre au Pays Tolosan. L'offre touristique nécessite d'être structurée et étoffée (hébergements notamment) par le biais, pourquoi pas, de démarches innovantes. Enfin, la communication / promotion touristique veut être développée et harmonisée à l'échelle du Pays Tolosan.

Les échanges des ateliers participatifs sur le thème de l'économie ont fait émerger plusieurs grandes problématiques. L'emploi tout d'abord, avec une volonté forte de la part des élus en présence de créer de l'emploi localement, en zones d'activités et surtout dans les centres-bourgs, mais également de développer les nouveaux modes de travail. En effet, espaces de coworking et tiers-lieux sont au centre des débats actuels, et leur développement est, d'autant plus face à la crise sanitaire et économique que nous traversons, une réponse à considérer.

L'économie sociale et solidaire est également un défi auquel doit répondre le territoire : les élus ont réfléchi aux moyens de développer plus de coopération entre les entreprises, d'entraide entre les particuliers, ainsi que dans le secteur agricole.

Concernant l'agriculture, les élus souhaitent voir valoriser les productions locales et accompagner le développement des filières complètes au sein même du territoire (production, transformation, distribution). De plus, ils proposent que le PETR du Pays Tolosan agissent sur la promotion d'une agriculture raisonnée et durable.

Enfin, le tourisme est également ressorti des débats, comme un vecteur clé du développement économique local. Pour accompagner son développement, il s'agit tout d'abord de recenser les richesses du territoire et de les valoriser, puis d'étoffer et de structurer l'offre touristique, et enfin, d'harmoniser la communication à l'échelle du PETR.

> Berges de Villemur-sur-Tarn



AXE

3



FAIRE CIRCULER LES HOMMES, LES DONNÉES ET LES FLUX



Repenser les déplacements sortants du PETR

- Limiter les déplacements domicile-travail, en voiture individuelle, vers Toulouse et Montauban :
 - en développant la multimodalité des transports en commun (maillage bus / train) ;
 - en créant de l'emploi sur place ;
 - en créant des tiers-lieux :
 - recenser les tiers-lieux existants ;
 - recruter un animateur tiers-lieux, afin de rendre les lieux vivants pour accueillir des nouveaux travailleurs ;
 - communiquer auprès des habitants et des entreprises ;
 - recenser les besoins des entreprises (matériels, sécurité, gestion des flux, etc.) ;
 - coopérer avec les entreprises afin qu'elles s'engagent dans le développement du télétravail.
- Inciter les entreprises à mettre en œuvre des plans de déplacements entreprises.
- Développer les aires de covoiturage, étoffer l'offre actuelle qui fonctionne bien (exemple de l'aire de Garidech) :
 - faire la promotion des aires de covoiturage existantes ;
 - réaliser des études pour connaître le taux d'occupation de ces aires et la satisfaction des usagers ;
 - au sein de chaque commune, réserver quelques places dédiées en centre-bourg en les matérialisant ;
 - créer une application de covoiturage à l'échelle du PETR ;
 - développer "Rézo pouce", relayer l'information.

> Aire de covoiturage de Garidech





Développer les déplacements internes au PETR

- Développer les axes transversaux en renforçant le maillage de transports en commun, notamment :
 - navettes rabattant vers les gares, vers les communes ayant beaucoup de services, (entre Gragnague et Saint-Jory, entre le lycée de Gragnague et Verfeil, Buzet et Fronton, etc.).
- Développer un réseau de voies vertes sécurisé.
- Coopérer avec le SCoT Nord Toulousain sur le plan de déplacement (Où en est le diagnostic ? Quels sont les résultats ? Travailler ensemble pour la mise en action).
- Développer le covoiturage pour les déplacements quotidiens : travail, école, crèche, etc.
- Développer le Transport à la Demande (TAD) à l'échelle du PETR :
 - réaliser un état des lieux, voir ce qui fonctionne, ce qui peut être développé ou structuré à l'échelle du PETR ;
 - financer / promouvoir le service *via* des encarts publicitaires sur la voiture / minibus de TAD ?
 - déployer des véhicules électriques TAD ;
 - question de la gratuité des TAD, à interroger selon des critères sociaux par exemple.



Étoffer l'offre de transports en commun

- Réaliser un diagnostic et un plan d'action pour les transports en commun :
 - inventaire précis de l'offre existante (bus, trains, tram, aires de covoiturage, voies vertes, etc.), lignes, amplitude horaire, cadencements, etc.
 - étude des flux ;
 - évaluation des besoins de la population (flux domicile-travail, déplacements de loisirs, déplacements des étudiants et scolaires, etc.) -> envoyer un questionnaire aux communes et aux entreprises par exemple ;
 - étude de l'adéquation offre / demande ;
 - étude prospective : anticiper les évolutions démographiques et économiques (la croissance démographique attendue en périurbain toulousain va accroître les déplacements, il faut l'anticiper) ;
 - faire un plan d'action.
- Rencontrer, coopérer et négocier avec les Autorités Organisatrices des Transports (AOT).
- Augmenter le cadencement des lignes régionales LIO et départementales HOP.
- Améliorer la mobilité des Personnes à Mobilité Réduite (PMR) :
 - accessibilité en centre-bourg à développer ;
 - créer des Mobibus.
- Développer la multimodalité.



Développer les mobilités douces

- Développer un réseau de voies vertes (pour cycles et piétons) sécurisé et continu sur le territoire (vrai souci de sécurité sur les pistes actuelles), notamment :
 - vers les gares et aires de covoiturage ;
 - vers les collèges et lycées (de vraies pistes, pas des trottoirs, afin que les enfants et adolescents puissent aller à l'école en vélo) ;
 - dans les centres-bourgs ;
 - vers la métropole toulousaine pour les travailleurs.
- Faire des inventaires (communaux / communauté de communes / PETR) de l'existant et des espaces pouvant être acquis (l'Établissement Public Foncier peut-il aider sur l'acquisition des bandes / terres pour la réalisation des voies vertes ?).
- Inscrire les voies vertes dans les PLU à travers des OAP et / ou emplacements réservés à l'occasion de modification ou révision. Intégrer la notion de « voie verte » en elle-même dans les PLU.
- Développer les bornes pour les vélos électriques.
- Harmoniser les interventions / maîtrise d'œuvre des travaux sur la voirie (eau, électricité, assainissement, voirie, trottoirs, etc.).

> Canal des deux mers, balade à vélo





Développer l'utilisation des transports ferroviaires

- Rentabiliser les infrastructures existantes : les voies ferrées doivent prendre le pas sur les deux autoroutes qui desservent le territoire, qui viennent embouteiller la rocade toulousaine.
- Porter le projet de RER, soutenir l'initiative « Rallumons l'étoile » : deux gares de RER sur le territoire, Montastruc et Castelnaud.
- Négocier avec la SNCF pour un trafic ferroviaire adapté aux besoins et fiable :
 - accroître l'amplitude horaire des trains (travailleurs matinaux et tardifs, sorties de soirées, etc.) ;
 - intensifier le cadencement (3 à 5 minutes maximum, au lieu de 30 minutes actuelles).
- Développer des moyens de rejoindre les gares sans voiture : mailler le territoire en étoile vers les gares (voies vertes, navettes, bus) -> pôle d'échanges multimodaux.
- Agrandir les parkings des gares (parkings à étages), gratuits pour les usagers, et équiper tous les parkings relais de box sécurisés pour les vélos (à l'exemple de Tisséo).



€ Limiter les déplacements : produire et consommer dans le Pays

- Agir sur l'emploi, le premier facteur pour réduire les déplacements pendulaires :
 - attirer les entreprises / les inciter à délocaliser une partie de leur activité sur le territoire -> libérer du foncier à prix attractif et facilement accessible.
 - développer les ZA et diversifier leur économie ;
 - inciter au télétravail par le développement de la fibre et la création de tiers-lieux -> mutualiser l'espace disponible dans les communes.
- Qualifier le coût carbone : les projets de déplacement sont aujourd'hui fortement liés à la réduction des Gaz à Effet de Serre.
- Faire circuler les produits au sein du territoire pour limiter les déplacements personnels et livraisons :
 - transformer les produits directement sur le territoire ;
 - inclure aux cahiers des charges des cuisines l'utilisation de produits locaux ;
 - créer des conciergeries communales.



Développer la mobilité des données

- Poursuivre le développement de la fibre optique sur le territoire.
- Développer les outils numériques.
- Lutter contre l'exclusion numérique (notamment des personnes âgées) :
 - créer des permanences en commune / des services d'aide à domicile ;
 - développer l'accès à internet par le biais des CCAS, maisons des services, guichet en mairie, etc.

La mobilité est un enjeu majeur pour le territoire du PETR du Pays Tolosan, situé à proximité de la métropole toulousaine, traversé par des axes routiers et ferroviaires majeurs, et attractif pour de nouvelles populations, avec des flux (domicile-travail notamment) qui s'intensifient.

Les ateliers participatifs ont amené de riches échanges sur la question des mobilités. Les élus ont réfléchi collectivement aux moyens d'action possibles pour repenser les flux sortant du territoire, et pour développer divers moyens de déplacement interne en limitant l'usage de la voiture individuelle. Étoffer l'offre de transports en commun a, bien sûr, été évoqué : offre ferroviaire, multimodalité, etc. Les élus ont également mentionné la question des mobilités douces, déjà beaucoup évoquée dans la thématique de la qualité de vie, avec l'objectif de créer un réseau de voies vertes sécurisé et irriguant le territoire.

Le principe de coopération est aussi mis en exergue par les élus.

Enfin, la mobilité des données a été abordée, avec l'importance de la généralisation de la fibre et la question de l'exclusion numérique.

> Parc de Grenade



Mettre les acteurs en réseaux



Développer la coopération

- Développer l'activité économique en « bonne intelligence » sur l'ensemble du territoire :
 - encourager un développement économique équilibré, en laissant des opportunités de développement sur chaque commune (ne pas concentrer toute l'activité en ZA) ;
 - promouvoir une coopération sans concurrence (notamment concernant les ZA et le tourisme) entre les communautés de communes ;
 - favoriser une complémentarité et une diversité économique.
- Concernant les équipements structurants :
 - répartir de façon équilibrée les nouveaux équipements ;
 - favoriser la coopération pôle / non pôle sur les grands équipements (sportifs, médicaux, etc.) ;
 - penser ensemble les équipements mutualisables (création de piscines, création d'une cuisine centrale, etc.)
- Concernant la mobilité :
 - coopérer, au sein du PETR, sur les projets mobilités, notamment : mobilités douces, projet de RER et covoiturage.
 - coopérer avec Toulouse Métropole, la Région Occitanie, les Autorités Organisatrices des Transports (AOT).
- Plus largement, encourager la coopération avec les grands territoires voisins (hors Haute-Garonne) / la métropole toulousaine.



Harmoniser les outils de communication du Pays

- Communiquer sur le PETR et ses actions : il faut qu'il soit plus connu, identifié par la population (et non pas seulement par les élus), qu'il soit à la portée de tous.
- Renforcer l'identité même du Pays Tolosan, loin des clivages et intérêts communaux.
- Créer du liant entre les outils de communication existants et imaginer de nouveaux vecteurs de communication à échelle du PETR, par exemple :
 - une radio locale ;
 - des guichets donnant accès à internet à tous ;
 - des supports papiers disponibles dans des lieux de vie divers (CCAS, maisons des services, maisons de retraite, mairies, etc.).
- Développer des initiatives de participation citoyenne, sur la mobilité par exemple.

La coopération est un thème transversal que les élus ont abordé tout au long des ateliers participatifs, indirectement, à travers les différentes thématiques.

Il est ressorti de leurs échanges l'idée que le PETR offrait un cadre approprié et une opportunité pour eux de travailler ensemble, de favoriser une coopération sans concurrence à l'échelle du Pays Tolosan. Pour ce faire, les élus ont souligné la nécessité de renforcer l'identité du PETR et de promouvoir son image, en harmonisant la communication et, pourquoi pas, en lançant de nouvelles démarches participatives thématiques (mobilité, tourisme, etc.).

> Ateliers participatifs pour l'actualisation du projet de territoire





PETR Pays Tolosan

Chemin du Cros

31180 ROUFFIAC-TOLOSAN

05 82 95 56 28 / h.gayraud@paystolosan.eu

Document élaboré en partenariat et en association avec

